

## BIBLIOGRAPHIE

Noëlle ROGER. *Une lumière sur le monde. La Croix-Rouge internationale* <sup>1</sup>.

Il faut remercier l'éditeur Payot d'avoir demandé à Madame Noëlle Roger un livre sur la Croix-Rouge internationale. L'ouvrage de M. Alexis François, *Le Berceau de la Croix-Rouge*, paru en 1918, ne relatait, comme son nom l'indique, que les origines. La thèse de M<sup>lle</sup> Fréd. Noailly, publiée en 1935, quoique retraçant de façon exacte l'histoire de la Croix-Rouge dans le monde, est conçue au point de vue français : c'est une thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit de Lyon. A notre connaissance, il n'existait pas en français d'ouvrage complet consacré à la Croix-Rouge internationalè. Madame Noëlle Roger était celle qui devait l'écrire.

Elle n'a point fait une histoire romancée. Elle s'est rigoureusement efforcée d'établir la vérité historique, en remontant aux sources. Et pour autant que les documents consultés sont conformes à la réalité telle qu'elle s'est déroulée, son ouvrage ne contient, à notre connaissance, aucune inexactitude. Et il faut l'en féliciter sincèrement. Son œuvre en acquiert une vraie valeur. A côté de cela, Madame Noëlle Roger a, dans son récit captivant, laissé parler sa nature généreuse, qui s'est toujours penchée avec compassion sur la souffrance humaine.

En 200 pages, elle a réussi à tracer un tableau de la Croix-Rouge des débuts jusqu'à nos jours, y compris la guerre actuelle. L'ouvrage s'appuie sur un grand nombre de citations, qui, en vertu d'un louable souci d'exactitude, ont toutes leurs références alignées à la fin du volume.

Le premier chapitre est consacré aux précurseurs. Il parcourt les âges à vol d'oiseau, de Priam, respecté

---

<sup>1</sup> Librairie Payot, Lausanne, 1940. in 8°, 207 pages, illustrations.

## BIBLIOGRAPHIE

### La Croix-Rouge internationale

d'Achille, à nos jours, en passant par le Covenant de Sempach de 1393, J.-J. Rousseau, le général Dufour en 1847, sans oublier Florence Nightingale, la première infirmière avant la lettre, lors de la guerre de Crimée en 1854. « Une flamme lancée par quelque audacieux novateur embrasera le monde : l'œuvre la plus belle que les hommes aient conçue pourra naître, grandir, s'installer « jusqu'à la fin des temps : la Croix-Rouge »<sup>1</sup>.

Puis vient l'histoire, bien connue et fort exactement relatée, à la suite de la publication d'*Un Souvenir de Solferino*, de la fondation de la Croix-Rouge, avec les portraits des cinq fondateurs, Dunant, Dufour, Moynier, Maunoir et Appia ; le récit de la constitution du « Comité international permanent », ce « comité de Genève qui « devait ne comprendre que des citoyens suisses pour qu'il « demeurât international, pour qu'il maintînt une indépendance politique, une neutralité rigoureuse, indispensable à son prestige et à son rôle »<sup>2</sup> ; le rappel, d'après les procès-verbaux du Comité et les mémoires d'Henry Dunant de la préparation de la Conférence d'octobre 1863, qui posa les bases restées inébranlables de l'œuvre mondiale de la Croix-Rouge et formula la charte qui régit encore aujourd'hui toute l'institution ; enfin l'achèvement de l'édifice par la signature à Genève, à la suite des délibérations de 24 diplomates délégués de 16 Etats, de la première Convention de Genève, le 22 août 1864. A la fin de son volume, l'auteur reproduit le texte de ces deux actes fondamentaux (1863 et 1864), en y ajoutant la liste des Etats qui ont signé la Convention de 1864. Son ouvrage n'est pas un manuel : on sait que les Conventions révisées de 1906 et de 1929 ont remplacé, pour les Etats signataires, le premier pacte de 1864, et c'est maintenant la Convention

---

<sup>1</sup> Page 25.

<sup>2</sup> Page 116.

## BIBLIOGRAPHIE

### Une lumière sur le monde

de 1929, complétée par le Code des prisonniers de guerre de même date, qu'on invoque, et qui lie la presque totalité des Etats.

Le III<sup>e</sup> chapitre nous présente la « Croix-Rouge à la conquête du monde » et, parcourant un demi-siècle, nous conduit jusqu'à la guerre mondiale, qui forme le chapitre suivant. C'est en quelques pages rapides l'histoire du développement de l'œuvre dans tous les pays civilisés, en fait et en droit, par le moyen des Conférences internationales qui réunissent périodiquement les Sociétés nationales créées partout, et par le perfectionnement des conventions internationales, comprenant l'extension à la guerre maritime des principes posés en 1864, — le Comité international de la Croix-Rouge restant l'instigateur et le régulateur de ces progrès.

Et c'est alors le 1<sup>er</sup> août 1914, « le début d'un cycle de « criminelles folies que les hommes n'ont pas fini d'expier » <sup>1</sup>. C'est l'Agence internationale des prisonniers de guerre avec ses activités multiples, ses renseignements fournis aux familles, ses acheminements de lettres et de colis, l'échange des grands blessés avec l'aide de la Croix-Rouge suisse, l'hospitalisation en Suisse des prisonniers malades, œuvre des autorités suisses, et combien d'autres efforts, Gustave Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge, dirigeant, avec sa grande intelligence et ses capacités d'homme d'Etat, toute cette ruche bien-faisante, et le Dr Ferrière, digne descendant des fondateurs, consacrant sa vie et ses forces aux civils, ce troupeau humain sans recours et sans loi, dont son cœur compatissant et large ne pouvait pas se désintéresser. Les portraits de ces deux chefs illustrent le volume, avec d'autres vues qui rappellent la tâche infiniment diverse qui fut accomplie de 1914 à 1918. Madame Noëlle Roger a parti-

---

<sup>1</sup> Page 122.

## BIBLIOGRAPHIE

### La Croix-Rouge internationale

cipé elle-même à l'œuvre des évacués qui passaient par la Suisse, et l'on sent son cœur tout vibrant encore des visions déchirantes qui ont passé sous ses yeux.

Le dernier chapitre « Hier et aujourd'hui » est un tableau succinct, mais vivant, d'histoire contemporaine, de la fin de la guerre mondiale à celle d'aujourd'hui : la fondation de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et sa collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge ; la création de l'Union internationale de secours aux enfants ; les interventions du Comité international de la Croix-Rouge en Haute-Silésie, plus tard lors du conflit du Chaco, en Ethiopie et enfin en Espagne ; son action en faveur des 785.000 réfugiés russes disséminés partout en 1921 ; le secours apporté aux victimes de la famine en Russie ; son travail législatif, la revision de la Convention de Genève en 1929, l'élaboration en même temps du Code des prisonniers de guerre, longuement préparé par lui au cours des années précédentes ; la célébration en 1939 du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'existence de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève ; enfin la nouvelle Agence centrale des prisonniers de guerre, qui s'occupe elle aussi des civils, les Etats belligérants ayant consenti généreusement, alors qu'aucune convention n'est encore signée, à étendre aux civils internés les garanties qu'assurait aux prisonniers de guerre la Convention de 1929. Tout cela est rappelé rapidement, d'une plume alerte et saisissante. Au milieu des ruines et des bouleversements, la Croix-Rouge reste dressée : « L'ultime évangile que les nations déchaînées respectent encore, la Croix-Rouge, qui met en œuvre le commandement divin, poursuivra ses luttes... La seule vue de son drapeau ranime la confiance. A l'heure où tant d'espoirs s'éteignent, les regards du monde se tournent vers le signe sacré »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Page 189.

## BIBLIOGRAPHIE

### A travers les revues

Il est des ouvrages, notamment des biographies dont, en fermant le livre, on ne peut s'empêcher de penser que l'écrivain n'a pas été à la hauteur de son sujet. Le héros surpasse le biographe. Et l'on appelle alors de ses vœux l'œuvre complète et définitive, le grand ouvrage qui fera vraiment revivre dans toute sa richesse et sa beauté la figure à retracer. Il n'en est point ainsi du livre de Madame Noëlle Roger. Il est digne de son sujet. Il fait honneur à la Croix-Rouge. Celle-ci en sort grandie et ennoblie, comme elle mérite de l'être. Tous ceux qui ont vraiment compris la beauté et la haute valeur de cette entreprise, d'inspiration nettement chrétienne, auront, à le lire, une joie réelle et profonde, car l'auteur a mis à l'écrire tout l'élan de son cœur et la flamme de son âme.

P. DG.

### A travers les revues.

*The New Zealand Nursing Journal*, 15 mars 1940 (Wellington). —  
A Foreword from the Dominion President.

Les circonstances actuelles imposent aux infirmières — et il importe qu'elles deviennent toujours plus nombreuses — les plus impérieux devoirs ; elles font appel à leur compétence, à leur courage, à leur abnégation.

Historical Review of the New Zealand Registered Nurses' Association. (Miss Bicknell).

Conférence sur la création, en 1905, de l'Association des infirmières de la Nouvelle-Zélande et sur ses 35 premières années d'activité ; cet historique a été présenté par Miss Bicknell à la 20<sup>e</sup> Conférence générale annuelle de l'association, réunie à Wellington le 14 février.

*The Life-Boat*, décembre 1939 (Londres). — Four Months of War.

Le journal de la « Royal National Life-Boat Institution » relate les sauvetages opérés par ses marins dans les quatre premiers mois de la guerre : ils ont sauvé la vie à 1.001 personnes pendant ce tiers d'année, ce qui dépasse le nombre des sauvetages opérés en deux ans de paix.